

Préparation à l'Habilitation Électrique pour personnel électricien

- Formation Initiale

En formation à distance (théorique) et en centre
(pratique)

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Identifier et analyser le risque électrique.
- Connaître et mettre en œuvre les prescriptions et les procédés de prévention du risque électrique conformément à la NFC 18510 en fonction du titre visé.
- Adopter la bonne conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

PROGRAMME

Module commun :

Évaluation des risques et habilitation électrique

- Analyser les grands principes de Prévention en entreprise et en particulier les risques électriques.
- Analyser les risques.
- Évaluer les risques.

Les grandeurs électriques et technologie

- Identifier les principales grandeurs électriques tension, intensité, résistance, etc. Citer leur interaction.
- Identifier et donner le rôle des composants contenus dans une armoire électrique

Les dangers de l'électricité, accidents et incidents

- Identifier les effets du courant sur le corps humain.
- Citer les facteurs agissant sur les dangers
- Citer les grandeurs associées aux effets.

Les mesures de protection

- Évaluer le rôle majeur des mesures de protection.
- Identifier et utiliser le matériel adéquat contre les dangers d'origine électrique.

Limites et zones et opérations liées

- Identifier et citer les distances de sécurité en zone identifiée.
- Adopter l'attitude en adéquation

Les équipements de protection

- Identifier, citer et utiliser les équipements de protection collectifs et individuels.

Travaux hors tension (consignation)

- Comprendre les procédures à mettre en œuvre en vue de travaux hors tension et principalement la consignation.

Interventions

- Connaître les règles et les limites d'une intervention en Basse Tension : intervention d'entretien et de dépannage, intervention de raccordement et de remplacement.

Les opérations spécifiques

- Citer le cadre et réaliser les activités associées aux diverses opérations : essais, mesurages, manœuvres, vérifications.

DUREE : selon spécificités

3 jours dont 2 jours à distance et 1 jour en présentiel

REGLEMENTATION :

Selon la NFC 18510

ANIMATION :

AFPI AUVERGNE

PREREQUIS : Avoir des

compétences en électricité dans le domaine de tension considéré,

résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle.

Ordinateur multimédia, Windows XP, 2000 ou VISTA entrée USB disponible, liaison internet fiable, carte son, enceinte ou casque, caméra

EFFECTIF : 8 personnes maximum

PUBLIC CONCERNE :

Ce stage s'adresse à du personnel électricien devant intervenir dans un environnement électrique et/ou ayant besoin de pénétrer dans un local électrique pour y effectuer des travaux, interventions ou manœuvre d'ordre électrique

METHODES PEDAGOGIQUES :

Théorie : 2 jours en formation à distance animés par un formateur en vidéo conférence

Pratique : 1 jour sur le site de Cournon ou Désertines

MODALITES D'EVALUATION :

Évaluation théorique de fin de E-learning, questionnaire, mise en pratique et évaluation par le formateur

CENTRE DE MONTLUCON

62, rue Henri Barbusse - 03630 DESERTINES
Tél : 04.70.28.23.12 - Fax : 04.70.64.80.09
montlucon@formation-industries-auvergne.fr

CENTRE DE COURNON

7 rue du bois joli - 63800 COURNON
Tél : 04.73.69.41.11 - Fax : 04.73.84.35.61
cournon@formation-industries-auvergne.fr

CENTRE DE THIERS

Place de l'Europe - 63300 THIERS
Tél : 04.73.51.04.03 - Fax : 04.73.51.16.80
thiers@formation-industries-auvergne.fr

Préparation à l'Habilitation Électrique pour personnel électricien

- Formation Initiale

En formation à distance (théorique) et en centre
(pratique)

EVALUATION :

Avis après formation comportant les niveaux obtenus en vue de l'habilitation électrique par l'entreprise.

DATES ET HORAIRES :

A distance : 17, 18, 22, 23
juin 2020 de 13h30 à 17h

En présentiel : A déterminer

LIEU :

- Théorie : téléconférence

- Pratique : AFPI AUVERGNE
CENTRE DE COURNON OU
DE DSEERTINES

PRIX DE VENTE : 525 €HT par
stagiaire

***Nous vous offrons la
possibilité d'acheter le
carnet de prescription UTE
électricien à 65€HT le carnet***

Les habilitations et les acteurs

- Identifier et déterminer le rôle de chacun par rapport à son titre d'habilitation.
- Se situer par rapport à son propre titre d'habilitation.

Procédure en cas d'accident

- Connaître la procédure à suivre en cas d'accident d'origine électrique.

Procédure en cas d'incendie

- Connaître les procédures et les moyens d'extinction d'un feu en cas d'incendie d'origine électrique.

NB : les items procédure en cas d'accident ou d'incendie ne se substituent en rien aux formations SST ou incendie

Module correspondant à la spécificité :

Module spécifique : B1 B1V (intervenant électricien : travaillant sous la responsabilité d'un chargé de travaux ou d'un chargé d'intervention)

Module spécifique : B2 B2V (chargé de travaux- responsable de la sécurité des personnes qui interviennent sur les travaux dont il a la charge)

Module spécifique : BR (chargé d'intervention générale : intervenant en autonomie pour des interventions de dépannage par exemple. Il travaille seul ou avec un intervenant sous sa responsabilité)

Module spécifique : BC (chargé de consignation : assurant la mise en sécurité d'une installation pour des tiers)

Module spécifique : BE Mesure, BE Vérification (effectuant des mesures ou des vérifications sur des installations ou appareil électrique).

Module spécifique : BE Essais : effectue les essais demandés par un responsable

Module spécifique : B2V essais (responsable des personnes qui travaillent sur une plateforme d'essais)

Module spécifique : H0V (exécutant non électricien pouvant intervenir au voisinage de pièces nues alimentées en haute tension)

Pratiques : mise en situation sur nos installations

- Analyse des risques
- Identification du matériel
- Manœuvre et/ou intervention
- Renseignements des documents
- Compte rendu d'intervention

La pratique est en adéquation avec le titre visé

CENTRE DE MONTLUCON

62, rue Henri Barbusse - 03630 DESERTINES
Tél : 04.70.28.23.12 - Fax : 04.70.64.80.09
montlucon@formation-industries-auvergne.fr

CENTRE DE COURNON

7 rue du bois joli - 63800 COURNON
Tél : 04.73.69.41.11 - Fax : 04.73.84.35.61
cournon@formation-industries-auvergne.fr

CENTRE DE THIERS

Place de l'Europe - 63300 THIERS
Tél : 04.73.51.04.03 - Fax : 04.73.51.16.80
thiers@formation-industries-auvergne.fr